

Chères et chers propriétaires,

Nous vous encourageons à participer nombreux à l'enquête publique sur la sécurisation du Port de l'Ayguade du Levant qui se termine le 14 décembre. Vous trouverez ci-joint quelques éléments de réflexion que nous souhaitons mettre en avant sur le registre de l'enquête publique.

Nos remarques au titre du Conseil Syndical figurent en vert dans le texte. Vous pourrez les reprendre dans vos réponses à l'enquête publique si vous le souhaitez (sur le registre de la Mairie ou sur Internet) :

<https://www.var.gouv.fr/hyeres-travaux-et-construction-d-un-quai-au-port-a11340.html>)

1. La digue nord du Port

La coque du Benzène s'effondre d'année en année et ne suffit plus à protéger le Port. Certaines rotations maritimes sont désormais annulées par fort vent d'ouest. Les travaux du Port deviennent absolument indispensables pour y remédier. Le rehaussement de la digue et la mise en place d'un tenon sont des éléments structurants du réaménagement. Le projet porté par la Métropole tient aussi compte de l'augmentation du niveau de la mer.

La dalle nord du Port est conservée. **Nous demandons le réaménagement de la grève de façon à réorganiser le stockage des kayaks et des petites embarcations sur des racks. Le règlement des ports de la Métropole interdisant la navigation des petits engins nautiques, une dérogation semble indispensable pour conserver les usages levantins.**

2. Le quai RoRo et la dalle sud

A l'heure actuelle, il existe une seule infrastructure permettant de débarquer du matériel roulant sur l'île du Levant. Il s'agit du port militaire de Port Avis qui est équipé d'un quai RoRo (quai roulant). Cet équipement est indispensable pour le débarquement du matériel de secours incendie et aussi pour envisager de transporter des fourgons frigorifiques pour préserver la chaîne du froid.

Nous souhaitons que la dalle sud soit ré-équipée de façon à permettre aux nageurs de se mettre à l'eau sans danger de glissade. Nous voulons également rajouter un pare-vue qui préserve l'intimité de la dalle sud par rapport aux nouveaux aménagements du quai RoRo.

3. Le projet de zone de mouillage

Pour compenser l'atteinte à l'environnement due aux travaux du Port, nous posons la question de savoir où en est le projet de la Zone de Mouillage et d'Équipement Léger (ZMEL) qui était envisagée entre le Port et la plage des Grottes lors de l'étude d'impact en 2006. Il s'agit de l'installation de bouées fixes permettant aux plaisanciers de s'amarrer sans risque d'arrachage des posidonies à chaque mouillage. Nous insistons sur cet aménagement (déjà réalisé entre Port Cros et Bagaud) qui nous permettrait d'épargner la flore sous-marine du Levant.

Frédéric Capoulade et le Conseil Syndical sont à votre disposition pour répondre à vos questions. Il est essentiel de participer à cette enquête pour améliorer la sécurité du Port de l'Aiguade attendue par tous depuis plusieurs dizaines d'années.

Bien amicalement à vous tous,

Gérard Cercet
Président de l'ASL du Domaine d'Héliopolis